



## Vers un groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface en Wallonie



### Rencontre collective du 18 février 2020 autour du Groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface : Compte-rendu des discussions et prochaines étapes

Ce 18 février, une nouvelle rencontre a eu lieu à Waremme pour continuer la construction du (re)groupement des maraîchers diversifiés bio sur petite surface (ci-après parfois dénommé "le groupement").

Cette troisième Assemblée avait pour objectif de discuter des aspects relatifs à la **structuration formelle du groupement** (forme juridique, reconnaissance du groupement, label, etc.).

[Retour sur les discussions ayant eu lieu ce matin-là et sur la suite de cette démarche de regroupement !](#)

#### 1. **Structuration administrative**

L'équipe projet a présenté les différentes options s'offrant aux producteurs à savoir : i) association de fait, ii) l'ASBL et iii) la coopérative.

Les maraîchers présents ont montré un intérêt à ce que le groupement se structure en ASBL. Une telle option présente les avantages de l'entité juridique (crédibilisation du mouvement, fonctionnement démocratique défini et validé) sans présenter les contraintes de la coopérative (en termes de démarches juridiques ou d'investissements).

#### 2. **Reconnaissance officielle**

L'équipe projet a rapidement présenté les différents types de reconnaissance s'offrant aux producteurs.

##### **i) les Groupements et Organisation de Producteurs**

La réglementation autour des GP et OP s'avère peu adaptée aux producteurs concernés par le Groupement. Pour les OP, une des contraintes légales impose aux producteurs membres de commercialiser minimum 75% de de leur production via l'OP, ce qui ne semble pas du tout envisagé dans notre cas alors que la majorité des maraîchers vendent essentiellement en circuits courts. Il ne

paraît donc pas pertinent de dépenser de l'énergie dans une demande de reconnaissance en tant que GP puis OP.

#### **ii) le label de Qualité Différenciée**

Pour les maraîchers présents, le coût des contrôles associés et l'énergie à dépenser dans cette démarche sont un véritable frein. Ce label ne devrait pas être la priorité du groupement.

#### **iii) le label Prix Juste**

Pour les maraîchers présents, les contrôles associés et l'énergie à dépenser dans cette démarche sont un véritable frein. Surtout, la priorité est d'obtenir un cadastre des prix observés en maraîchage sur petites surface basé sur les coûts de production. L'équipe projet rappelle qu'un réseau de ferme de référence est prévu dans la phase 2 de l'étude et permettra d'alimenter les réflexions (voir point 3.).

Dans le secteur, le groupement des fraisiéristes ainsi que le groupe des maraîchers liégeois sont en contact avec le Collège des Producteurs au sujet du label Prix Juste. Il paraît pertinent d'assurer des liens entre le groupement et ces initiatives.

#### **iv) les marques privées**

Une marque privée semble être la solution la plus simple et la plus efficace pour promouvoir les produits des maraîchers du groupement. Le gros avantage concerne les contrôles. Si la procédure de contrôle est suffisamment décrite dans le document, il n'y a aucune exigence quant à l'organisme de contrôle. Ce contrôle pourrait donc être réalisé en interne (par un groupe de membres de l'association par exemple).

### **3. Et la suite ?**

Pour rappel, une demande de prolongation a été déposée auprès de l'administration. L'objectif est de prolonger le mandat de l'équipe projet pour suivre le groupement et sa construction jusqu'à mars 2021. Sans cette demande de prolongation, le suivi s'arrêterait fin mars 2020.

A ce jour, les principales lignes directrices du groupement ont été posées. Nous reviendrons vers vous uniquement lorsque nous aurons des outils concrets à discuter. Conscient qu'il est difficile de mobiliser les maraîchers pour des réunions de travail, nous privilégierons donc la communication par mail.

En termes d'outil concret, la plateforme internet, demandée par les maraîchers, est en cours de construction. Nous reviendrons prochainement vers vous à ce sujet !

Pour fonder cette association de maraîchers diversifiés bio sur petite surface, nous aurons besoin d'identifier parmi vous des personnes prêtes à fonder une association et également éventuellement à y prendre une fonction active. Les personnes qui se mettront en avant auront naturellement plus d'influence sur les choix pris que les personnes ne se mobilisant pas. Notre première étude s'arrêtera à ce stade.

Près de 140 producteurs (en activité ou en cours d'installation) ont montré leur intérêt pour ce projet. 54 ont participé aux rencontres. Il y'a donc un intérêt commun à se rassembler !